

APPEL A LA MOBILISATION ET A LA MANIFESTATION

JEUDI 5 DECEMBRE 10H30
PLACE CATALOGNE - PERPIGNAN

Modalité des rassemblements:

Avant la manifestation intersyndicale, la CGT66 organise 3 cortèges convergents au départ des entreprises du département:

- **1er cortège:** Départ à 9h du Centre Hospitalier de Perpignan des personnels de la santé et du commerce. (sous la responsabilité de l'UL Perpignan Nord).

Ce cortège sera rejoint à 10h au pont Joffre par les agent.e.s de la DDTM et territoriaux avec le service d'ordre de l'UD CGT 66,

(parcours: avenue du Languedoc - Avenue Joffre - Bd Clemenceau)

- **2ème cortège:** Départ à 9h15 d'ENEDIS des personnels de mines-énergie, de la clinique Saint Pierre, des transports et de Pénitenciaire. (sous la responsabilité de l'UL Perpignan Sud)

ce cortège sera rejoint par les Cheminots en gare de Perpignan.

(parcours: Avenue de Prades - bd du confluent - avenue du Gal de Gaulle)

- **3ème cortège:** Départ à 10h de la Poste Arago des agent.e.s de la Poste, des finances, de la CPAM et des aides à domicile. (sous la responsabilité de l'Union Départementale)

(Parcours: Quai de Barcelone - Cours Lazare Escarguel)

Départ de la Manifestation interprofessionnelle à 10h30 de la Place Catalogne en direction du Pont Arago.

La manifestation terminera son parcours vers la Place de la Victoire (Castillet). Seront proposés des sandwiches et boissons. Pendant ce temps de convivialité, des camarades représentant les secteurs en lutte pourront prendre la parole.

D'ores et déjà, la CGT66 appelle à une nouvelle journée de mobilisation le Samedi 7 décembre contre le Chômage et la Précarité.

A 6 jours de la mobilisation du 5 décembre, nous vous demandons d'intensifier vos rencontres avec les salarié.e.s et de porter nos revendications pour le maintien et la pérennisation de notre système de retraite par répartition et annuité.

- Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein

- Un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois pour les services publics), avec le SMIC comme minimum

- De comptabiliser les années d'étude et de précarité chez les jeunes

- D'indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix

- De prendre en compte la pénibilité des métiers et étendre les dispositifs de départ anticipé existants

- Garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, augmenter les salaires et avoir une politique volontariste sur l'emploi à travers la mise en place des 32h : **c'est permettre d'augmenter les recettes de la sécurité sociale pour financer les retraites.**

TOUS ENSEMBLE POUR GAGNER SUR NOS REVENDEICATIONS